



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° Siret 523 399 327 00023

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

1 Rue Aristide Dumont - 26400 CREST



Tel Président : 06 10 40 08 09

Email : president@touretdetours.fr

Site web : www.touretdetours.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - N° d'immatriculation : IM075100382
Assurance RCP et assurances optionnelles Groupama/Willis Towers Watson 92800 Puteaux Cedex
Garantie financière Groupama 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

Séjour aux Rousses - Jura

Du dimanche 6 juin au samedi 12 juin 2027 (7 jours/6 nuits)

COUT DU SEJOUR : 610 euros par personne (covoiturage* non inclus environ 100 €)

(* le prix du covoiturage est donné à titre indicatif et ne rentre pas dans les prestations décrites dans cette information préalable)

Responsable du séjour : Dominique CHAPUIS - 06 81 91 15 12



A 3km seulement de la Suisse, dans un chalet typiquement jurassien disposant d'un large espace détente, au cœur de la station des Rousses

Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de Tour et Détours. Les participants doivent randonner régulièrement à la journée le mercredi, le jeudi ou le dimanche.

Nombre de participants et déplacements : 27 personnes - 3 minibus

Date et durée du séjour : Du dimanche 6 juin au samedi 12 juin 2027 (7 jours / 6 nuits)

Hébergement : Village Club Odesia Le Grépillon, en pension complète

Les paniers-repas pour les randonnées sont inclus ainsi que le pique-nique du dernier jour, sur le trajet retour

Randonnées : randonnées à la journée en 2 groupes, accompagnées par 2 guides locaux diplômés d'état, 15 personnes maximum par groupe

- Groupe « marcheurs » : 6 à 9 km - 250 à 400m dénivelé
- Groupe « sportifs » : 12 à 17 km - 450 à 650m dénivelé

Les distances et dénivelés sont donnés à titre indicatif et seront adaptés à chaque groupe au fil des jours.

➔ **PREVOIR :** pique-nique du 1^{er} jour. Contenant / boîte pour la salade.

PROGRAMME DU SEJOUR

Jour 1 - dimanche 6 juin : départ de Crest à 7h30

Déjeuner pique-nique au bord du Lac du Bourget ; après-midi, arrêt (visite ou temps libre) à Nyon en Suisse ; arrivée au Chalet du Grépillon vers 17h

Installation dans les chambres et apéritif de bienvenue

Jour 2 - lundi 7 juin : Randonnées en $\frac{1}{2}$ journée - La Roche Blanche puis la Roche du Creux)

La 1ère demi-journée permettra de nous mettre en jambe et de tester les groupes de niveaux, en même temps qu'elle nous offrira une très belle randonnée au cœur de la forêt du Risoux. Modulable en fonction des niveaux. Nous rejoindrons un très beau belvédère qui domine la vallée de la Bienne.

La 2ème demi-journée, nous ferons une petite incursion en Suisse. A cheval sur la frontière franco-suisse, bornes frontières et contrebande seront les thématiques de l'après-midi. Le sommet de la balade nous fera découvrir un autre panorama sur la vallée de l'Orbe et le village de Bois d'Amont.

Pour les 2 groupes : 12km / Dénivelé : 370m D+

Jour 3 - mardi 8 juin : Belvédère de la Luette / Les Platières

Une 1ère randonnée à la journée toute en douceur sur le secteur des hautes combes (sud du département du Jura). Le relief y est accessible et moins escarpé que sur la haute chaîne du Jura. Cette balade spectaculaire vous permettra de découvrir le paysage typique de cette partie du Jura, fait d'immenses plateaux et de pâturages, parfaits pour nous mettre en jambes. Les botanistes ne devraient pas être en reste avec un florilège d'orchidées et autres fleurs de printemps à cette période de l'année.

Groupe « sportifs » : grand tour des Platières - 15km / 450m D+

Groupe « marcheurs » : les Platières - 8,5km / 250m D+

Au retour, visite du Musée de la Boissellerie

Dans une ancienne scierie restaurée, découvrez l'ingéniosité et le savoir-faire des artisans qui ont su exploiter toutes les qualités de l'épicéa pour fabriquer boîtes, coffrets, tavaillons et skis. Une immersion dans l'évolution des technologies pour mieux comprendre la complicité des hommes avec leur terroir

Jour 4 - mercredi 9 juin : Le Mont Tendre / Cabane de Cunay

Départ pour la Suisse et le col du Marchairuz où nous stationnerons nos véhicules

Cette journée en altitude vous permettra de découvrir des paysages typiques du Jura suisse. Nous progresserons dans les immenses alpages du mont tendre et de la vallée de Joux avant d'atteindre la ligne de crête du 3ème plus haut sommet du Jura.

Moins loin et moins haut, le grand Cunay offre également un aperçu grandiose de cette partie du Jura vaudois, alpages ancestraux, panoramas à couper le souffle, histoire et milieux naturels seront au centre de notre journée.

Groupe « sportifs » : le Mont Tendre - 16,5km / 500m D+

Groupe « marcheurs » : le Grand Cunay - 8,5km / 250m D+

Jour 5 - jeudi 10 juin : Le Colomby de Gex / Le Grand Montrond

Depuis La Mainaz, grande boucle par le Colomby de Gex, sommet majeur de la haute chaîne du Jura. Depuis sa croix sommitale la vue est à couper le souffle sur tous les sommets jurassiens, les hautes combes, le Léman et les Alpes. Une fois au sommet, le chemin serpente dans les alpages qui couronnent la haute chaîne avant de rejoindre la forêt qui domine le col de la Faucille

Depuis le Col de la Faucille, l'objectif est d'accéder au sommet du Grand Montrond qui offre également un panorama grandiose. Cette zone est riche en faune et en flore, c'est également une zone de pâturage centenaire pour les exploitants du pays de Gex.

Groupe « sportifs » : Colomby de Gex - 14km / 620m D+

Groupe « marcheurs » : Grand Montrond - 7,5km / 300m D+

Jour 6 - vendredi 11 juin : La Dôle

Une dernière randonnée dédiée à l'ascension du sommet mythique des Rousses, la Dôle. Par son altitude, c'est le 3ème plus haut sommet du Jura (1678m).

Cette randonnée est un condensé de Jura. Nous parlerons de faune, de flore, de bornes frontières, de géologie, et si la météo est avec nous, ce sommet offre un panorama unique sur les Alpes et le lac Léman.

Groupe « sportifs » : tour de la Dôle et Col de Portes - 11,5km / 650m D+)

Groupe « Marcheurs » : sommet de la Dôle - 7km / 410m D+

Jour 7 - samedi 12 juin : retour à Crest

Après une visite du Fort des Rousses et de ses caves d'affinage, départ pour Crest ; pique-nique fourni ; arrivée en fin d'après-midi à Crest

Le programme peut être modifié sur décision du responsable ou des guides en fonction des conditions climatiques ou de la condition physique des participants.

PRIX DU SEJOUR 610 € par personne + covoiturage environ 100 €

LE PRIX COMPREND :

- L'hébergement sur la base de 2 personnes par chambre (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni)
- L'apéritif de bienvenue
- La pension complète du diner du premier jour au déjeuner du dernier jour ; $\frac{1}{4}$ de vin inclus aux repas pris sur place
- La taxe de séjour, les frais de dossier et les frais immatriculation tourisme
- L'accès aux infrastructures du village (piscine, sauna, hammam, bar, ...)
- L'animation des soirées
- Les guides accompagnateurs
- Les visites prévues au programme
- L'assurance « assistance voyageur » incluse avec votre licence

NE SONT PAS COMPRIS :

- Le repas de midi le jour du départ
- Le covoiturage à régler au retour (environ 100€)
- Le supplément chambre seule : 19€ par nuit et par personne
- L'assurance facultative annulation/interruption de séjour (29€)
- Les dépenses personnelles et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

INSCRIPTIONS :

A partir du 1^{er} septembre, contacter Dominique CHAPUIS par SMS (06 81 91 15 12) ou par mail (dch57@free.fr) en indiquant vos NOM et PRENOM. Vous recevrez par retour une confirmation de bonne réception.

Si disponibilité, vous recevrez par mail :

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION
- UN BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX ASSURANCES.
- LE LIEN POUR PAIEMENT PAR CARTE BACAIRE

Votre inscription deviendra définitive après réception de votre bulletin d'inscription complété et signé, **ET** du paiement (acompte + assurance) soit par carte bancaire, soit par chèque à l'ordre de TOUR ET DETOURS, adressé à : TOUR ET DETOURS - 1 rue Aristide Dumont - 26400 CREST - *Le paiement par carte bancaire peut vous permettre de bénéficier de l'assurance annulation incluse avec votre carte. (Renseignez-vous auprès de votre banque pour connaître les conditions d'assurance).*

- Le bulletin d'inscription doit être correctement rempli et bien lisible avec n° de licence et adresse mail.
- Le bulletin de souscription aux assurances (Annexe 11) doit être signé seulement dans le cas où vous y souscrivez
- Impératif : même date sur le bulletin d'inscription et sur le bulletin de souscription à l'assurance.
- Préciser le séjour concerné au dos des chèques ainsi que le nom des personnes concernées.

PAIEMENT :

- **1^{er} acompte à l'inscription** : 190 € + assurance optionnelle souscrite simultanément à l'inscription (29€).

- **2^{ème} acompte** : 200 € au 1^{er} janvier 2027

- **Solde** : 220 € au 1^{er} mai 2027

→ **PLUS SIMPLE** : Vous pouvez payer acompte+assurance par carte bancaire grâce au lien qui vous sera envoyé avec les documents d'inscriptions ou nous adresser vos 3 chèques en même temps que l'inscription, chaque chèque étant encaissé à l'échéance indiquée ci-dessus... et ça évite d'oublier !

Deux autres liens vous seront envoyés pour le paiement par carte bancaire du second acompte et du solde.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

- Annulation jusqu'au 31 décembre 2026 inclus : retenue du 1^{er} acompte (190 €)
- Annulation à partir du 1^{er} janvier 2027 : retenue des 2 acomptes (390€)
- Annulation à partir du 1^{er} mai 2027 ou non présentation au départ : retenue de la totalité du séjour (610€)

SAUF :

- Si vous trouvez un remplaçant ou si nous avons des adhérents en liste d'attente
- Si vous avez souscrit l'assurance annulation et que vous remplissez les conditions requises de remboursement par l'assurance annulation.

En aucun cas, ni la souscription aux assurances optionnelles (29€), ni le montant de la contribution tourisme (6€) ne sont remboursables,

Fait à Crest, le 1er septembre 2026

La Responsable du séjour : Dominique CHAPUIS

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

Pièces jointes ou téléchargeables sur www.touretdetours.fr

Bulletin d'information préalable - Annexes 10 & 11 : notice d'assurances optionnelles et contrat - Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme